



Du relèvement à la transition : les femmes, ressources inexploitées

Introduction

Dans les situations de crise et d'après conflit, les femmes sont traditionnellement perçues comme étant les victimes passives de la guerre. Or, d'un bout à l'autre de la planète, tout montre que, malgré des restrictions d'ordre culturel et social, les femmes remplissent des rôles divers pendant et après les guerres et sont extrêmement actives à de nombreux titres. Elles sont certes des victimes de la guerre, mais elles sont aussi des combattantes et des agents de la paix et participent activement, dans leurs collectivités, au relèvement et à la réconciliation, encore que leurs besoins et capacités soient bien souvent sous-estimés et négligés pendant la période de relèvement.

Ce numéro spécial de **NOTIONS ESSENTIELLES** est le fruit d'un atelier organisé en commun le 28 octobre 2002 à New York par le PNUD et UNIFEM et qui a réuni des agents de terrain des Nations Unies provenant de zones de conflit dans le monde entier ainsi que des représentants de la société civile pour examiner des données d'expérience et des stratégies afin de faire en sorte que des perspectives sexospécifiques soient intégrées dans les opérations de relèvement et de reconstruction. Cette rencontre a marqué le

deuxième anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité en date du 31 octobre 2000, première résolution dans laquelle le Conseil a reconnu la complexité et la diversité des questions intéressant les femmes et la guerre. Dans cette résolution, le Conseil de sécurité demande à tous les intéressés de veiller à inclure les femmes dans les processus de paix et à intégrer le souci de l'égalité entre les sexes dans tous les aspects de la prévention des conflits, de la consolidation de la paix et de la reconstruction.

Malgré leurs mandats, politiques et directives en la matière, la plupart des institutions multilatérales, y compris le PNUD, n'ont pas élaboré de *cadre opérationnel* global pour assurer l'intégration d'une perspective sexospécifique dans leurs programmes. Tout en convenant que la prise en compte de perspectives sexospécifiques rendraient plus durables leurs opérations de relèvement, les participants ont reconnu qu'étant donné l'éventail des énormes problèmes surgissant au cours de la période fragile de transition, la question des sexospécificités était bien souvent reléguée au second plan. D'une manière générale, l'intégration du souci de l'égalité entre les sexes fait l'objet d'approche à la carte qui débouche sur une programmation au coup

par coup ou une sorte de marginalisation dans les programmes.

En tant que coordonnateur principal des Nations Unies dans le domaine du relèvement après les conflits, le PNUD a l'occasion d'élaborer un programme d'action vigoureux pour faire en sorte que les perspectives sexospécifiques soient pleinement intégrées dans toutes ses activités, ce qui devrait assurer l'application de la résolution 1325. Les enseignements qui se dégagent de l'atelier du PNUD et d'UNIFEM ainsi que les évaluations principales dans ce domaine donnent des directives applicables à la prévention des conflits et au relèvement.

Le concept

Dans le contexte de la transition après les conflits, la communauté internationale cherche essentiellement à reconstruire des sociétés et des infrastructures de base déchirées par la guerre, à alléger les souffrances, à instaurer le développement et à établir une paix durable. Il s'agit d'aider la population et les pouvoirs publics d'une nation déchirée par la guerre à opérer leur transformation sur la voie de la paix. Mais pour ce faire, il est indispensable de bien comprendre la démographie du pays ainsi que les besoins et capacités de la population. Il sera utile à cet égard d'intégrer une perspective sexospécifique¹ dès le départ en définissant :

- i) La proportion d'hommes et de femmes dans la population;
- ii) Les besoins différents de la population masculine et de la population féminine et les différents sous-secteurs entre hommes et femmes; les changements intervenant à la base (communautés, familles), en appelant l'attention sur les groupes traditionnellement plus fragiles (femmes, enfants et minorités);
- iii) Les rôles de chacun dans la société – fonctions et responsabilités, personnes soutenues et capacités de contribution à la reconstruction;
- iv) Une meilleure compréhension de l'inégalité des hiérarchies sociales, y compris

les hiérarchies, inégalités et oppressions fondées sur le sexe qui caractérisent bien souvent les sociétés prédisposées au conflit ou entraînés dans un conflit;

v) Les différentes capacités de réconciliation et de relèvement existant dans les communautés.

En incorporant des perspectives sexospécifiques, on peut décrire la société avec plus de précision et mieux en connaître le fonctionnement par rapport aux hommes et aux femmes, ce qui permet de mieux planifier et de mieux cibler les ressources.

Deux critères fondamentaux se dégagent des débats au sujet de la problématique hommes-femmes. Le premier, l'intégration d'une perspectives sexospécifique, concerne essentiellement les incidences de politiques et programmes sur les hommes comme sur les femmes². D'après le PNUD, si l'intégration d'une perspective sexospécifique est opérée comme il convient, on se rapprochera d'une véritable démocratie³. En fait, l'intégration d'une perspective sexospécifique est un moyen de réaliser un but et non pas un but en soi. Le second critère concerne l'équilibre entre les sexes. Il s'agit d'examiner les effets différents que les hommes et les femmes occupant des postes de décision peuvent avoir sur l'élaboration des politiques et des programmes. Si l'on veut intégrer entièrement le souci de l'égalité entre les sexes dans les politiques et les programmes, il faut à la fois intégrer le souci de l'égalité et assurer l'équilibre entre les sexes.

Les notions sont claires, mais il n'empêche que des zones d'ombre subsistent lorsque l'on passe de concepts et de terminologie à l'action et aux réalisations. Le problème est que, bien souvent, les termes "sexe" et "femmes" sont utilisés indifféremment et que le terme "sexe" est traité comme s'il ne se rapportait qu'aux femmes. Comme le montrent les enseignements tirés des programmes du PNUD et d'autres partenaires concernant les conflits et le relèvement après les conflits, cela a des

répercussions sur le plan des systèmes et sur le plan des programmes.

Les enseignements

1. Du point de vue du développement, on laisse passer une occasion à ne pas exploiter les nouveaux rôles que les femmes ont acquis du fait de la guerre, étant donné que la phase de relèvement peut être une période de transformation positive pour les relations entre les sexes et offrir l'occasion de renforcer le fondement d'un développement à long terme en créant des capacités dans tous les secteurs de la société.

L'effondrement des normes sociales provoqué par la guerre conduit à un changement dans les rôles sexospécifiques, aussi bien aux hommes qu'aux femmes, mais surtout aux femmes. Après une guerre, la société ressemble rarement à ce qu'elle était avant le déclenchement des hostilités. De profonds changements démographiques s'opèrent le plus souvent, les femmes représentant la majorité de la population adulte. En présentant et en traitant les femmes comme des victimes, on ne fait que saper les efforts de relèvement et on prive les femmes de la possibilité de contribuer efficacement à la prévention des conflits et à la reconstruction.

Que faire?

- Se garder de reléguer au second plan la question de la parité hommes-femmes en en sous-estimant l'importance et d'adopter une approche à la carte de l'intégration d'une perspective sexospécifique, ce qui se traduit par une programmation ponctuelle ou marginalisée.
- Dresser l'inventaire des besoins, capacités et ressources des hommes et des femmes dès le début de la période de relèvement, surtout au niveau des

communautés, afin de favoriser l'utilisation des femmes, qui sont bien souvent les ressources inexploitées dans les opérations de reconstruction et de relèvement après les conflits.

- Tirer parti de l'expérience acquise par les femmes pendant la guerre en assumant la charge supplémentaire de produire des revenus, de négocier des "espaces publics" et de mener des actions de paix et de réconciliation au niveau communautaire afin de renforcer le rôle tant des femmes que des hommes pendant la phase de relèvement.
- Exploiter le créneau de la période de relèvement pour augmenter la participation des femmes à la conduite des affaires publiques, et soutenir activement le perfectionnement de leurs compétences et leurs possibilités de gains tout en leur ouvrant la voie à l'enseignement et aux services sociaux, ce qui devrait les aider en dernière analyse dans le combat pour l'autonomie.

Exemple

Après le génocide, au Rwanda, environ 70 % des ménages étaient dirigés par une femme ou une jeune fille. En Afghanistan, les femmes représentent, selon les estimations, 60 % de la population⁴. Comme c'est généralement le cas après des décennies de guerre, les hommes rentrant chez eux étaient bien souvent non qualifiés et incapables de participer efficacement à la vie économique et sociale. Bien souvent, ils étaient estropiés et traumatisés. Les femmes ont ainsi été obligées d'assumer la charge supplémentaire de la production de revenu, de la négociation d'espaces publics et des actions communautaires de paix et de réconciliation. Mais comme ce n'est que trop souvent le cas, une fois que la paix est rétablie, les attitudes traditionnelles ont repris le dessus et les femmes (même les ex-combattantes) sont soumises à des pressions pour se retirer de la vie publique et politique. Leurs besoins sont méconnus et leurs compétences et ressources qui

pourraient contribuer au redressement sont négligées et gaspillées.

L'intégration de perspectives sexospécifiques doit s'opérer dans tous les aspects de l'action du PNUD. En d'autres termes, un programme de démobilisation de soldats doit faire l'objet de l'intégration d'une perspective sexospécifique qui portera également sur les questions intéressant tant les combattants que les combattantes et les personnes à leur charge – combattantes, garçons et filles associés aux forces combattantes (en tant qu'esclaves sexuels, victimes de rapt ou épouses). Au lieu de cela, dans la plupart des cas, les femmes sont actuellement ignorées ou ne sont pas considérées comme des non-combattantes, de sorte qu'elles ne peuvent prétendre au bénéfice des programmes.

Du fait de la confusion entre "sexe" et "femmes", toute une série de questions qui touchent directement les femmes mais font partie intégrante des relations communautaires et familiales sont ignorées ou enfermées dans le ghetto des "questions féminines". Par exemple, les bénéficiaires visés par les programmes de santé génésique et de planification familiale sont généralement uniquement des femmes, alors qu'il est évident que les hommes doivent également être informés.

Exemple

Il y a une nette distinction entre l'intégration d'une démarche soucieuse de l'égalité des sexes et l'habilitation des femmes. Si la première a pour objet de faire en sorte que tous les programmes et politiques prennent en compte les besoins et capacités spécifiques des hommes et des femmes, l'habilitation se concentre sur les femmes. Par exemple, en matière de gouvernance, les femmes ont fréquemment besoin d'une formation ciblée afin de les préparer aux élections, aussi bien en tant qu'électrices qu'en tant que candidates. Cela s'explique par le fait que, traditionnellement, les femmes sont exclues et mises à l'écart du pouvoir politique. Comme le montre nettement l'expérience de l'Irlande du Nord,

du Libéria et d'autres pays, grâce à leurs réseaux informels reposant sur leurs liens commerciaux, claniques et familiaux traversant toutes les structures sociales et tous les groupes ethniques, les femmes ont joué un rôle critique en suscitant des mécanismes et en ouvrant les voies pour reconstituer la relation communautaire et assurer la réconciliation, et elles constituent des ressources importantes mais fréquemment inutilisées pour la consolidation de la paix et le redressement.

2. Les mesures postérieures au relèvement, et notamment les procédures de planification, les missions d'enquête et d'évaluation et les opérations de soutien de la paix doivent dès le départ incorporer des perspectives sexospécifiques et définir systématiquement les différentes problématiques des femmes et des hommes.

Les femmes sont généralement exclues de l'élite politique dans les pays déchirés par la guerre. De ce fait, leurs préoccupations sont rarement prises en compte aux échelons supérieurs de l'État. Or, les femmes sont actives et occupent des positions de direction dans les communautés et la société civile. Pour que leurs programmes soient efficaces, les organisations internationales doivent faire preuve de dynamisme pour étendre leur action et déceler les réseaux existants en consultant les femmes le plus tôt possible afin d'avoir une vue plus équilibrée de la situation des gens ordinaires et de ce qui constitue à leurs yeux les conditions de leur survie.

Les priorités des programmes d'après les conflits sont bien souvent fixées au moyen de missions d'évaluation et de rapports préliminaires. Toutefois, si ces évaluations méconnaissent la situation des femmes, leurs besoins et intérêts risquent d'être négligés dès le départ. Il est dès lors beaucoup plus difficile de les intégrer ultérieurement dans les programmes une

fois que les priorités ont été fixées et que les ressources ont été allouées. On peut améliorer l'efficacité des programmes d'après relèvement en veillant à ce que les besoins des hommes et des femmes soient pris en compte au stade de la conception desdits programmes et à ce qu'il y ait un meilleur équilibre entre les sexes au niveau de la prise de décisions.

Que faire?

- Veiller à ce que toutes les missions d'enquête et d'évaluation aient pour tâche d'évaluer la situation, les besoins et les capacités des femmes. Élaborer une liste de questions, de directives et d'indicateurs afin d'amener le personnel à prendre en compte les questions liées à la problématique hommes-femmes lors de l'élaboration de leurs évaluations de pays.
- Inclure une analyse et une évaluation sexospécifiques dans le mandat des missions d'évaluation du Bureau de la prévention des crises et du relèvement ainsi que dans ceux des bureaux de pays du PNUD dans les zones de conflit.
- Dans la mesure du possible, réunir des données ventilées selon le sexe au sujet de tous les aspects du relèvement après les conflits, y compris les questions liées à la sécurité et à la gouvernance, les préoccupations d'ordre législatif et le développement socioéconomique.
- Consulter le groupe chargé des questions d'égalité entre les sexes au Département des opérations de maintien de la paix, le personnel d'UNIFEM et d'autres organismes humanitaires et de secours de la région afin de déterminer dans quelle mesure les perspectives sexospécifiques ont été intégrées à leur action et définir les lacunes, problèmes, préoccupations et priorités qu'ils ont décelés en ce qui concerne les femmes, qui sont au centre du relèvement après le conflit.

Exemple

Après le lancement du Programme international de reconstruction de l'Afghanistan, UNIFEM a joué un rôle vital en donnant la parole aux femmes afghanes sur la scène internationale. Il a créé à cet effet deux forums de consultation et de dialogue entre les Afghanes et la communauté internationale. Le premier a été une table ronde internationale tenue à Bruxelles les 10 et 11 décembre 2001 en collaboration avec le Gouvernement belge. Cette manifestation a réuni 40 Afghanes vivant en Afghanistan et dans la diaspora ainsi que des donateurs et a débouché sur le Plan d'action de Bruxelles. Ce document contient 47 recommandations concrètes visant à défendre les droits des femmes dans la reconstruction. Le second forum était une consultation nationale des femmes afghanes organisée conjointement du 5 au 7 mars à Kaboul par le Ministère afghan de la condition de la femme et des organismes des Nations Unies. Cette consultation a réuni 60 Afghanes de Kaboul et de sept provinces pour dresser une liste des besoins et priorités. Les femmes ont demandé une représentation féminine à hauteur de 25 % dans la Loya Jirga, la participation des femmes à la rédaction de la nouvelle Constitution et l'accès des femmes aux soins de santé et à l'éducation. En partant des priorités définies par les Afghanes, UNIFEM a également élaboré son propre plan d'action et ses propres priorités, qui comportent le soutien au Ministère de la condition féminine, l'aide aux déplacées et aux réfugiés au moment de leur réintégration dans leurs communautés, des conseils techniques sur l'intégration des perspectives sexospécifiques dans d'autres organismes des Nations Unies et une aide aux ONG féminines et aux médias d'Afghanistan afin de mieux faire connaître la situation, les besoins et les apports des femmes.

Exemple

En août 2001, les femmes ont remporté 27 % des sièges de l'Assemblée constituante du Timor oriental. Elles doivent leur succès à leur ténacité et à l'appui vigoureux fourni par le Groupe des questions

de sexospécificité de l'ATNUTO, la mission de maintien de la paix des Nations Unies au Timor oriental. Le groupe n'a reçu quasiment aucun appui institutionnel mais, en exploitant et en renforçant les capacités des organisations féminines locales, il a réussi à faire en sorte que les femmes soient intégrées dans les nouvelles structures de gouvernement et qu'une forte perspective sexospécifique soit intégrée à tous les aspects du rapport d'évaluation de pays de la Mission.

Les organisations féminines du Timor oriental et de l'Asie du Sud-Est ont eu beau faire campagne, elles ne sont pas parvenues à obtenir un quota de 30 % en faveur des femmes à l'Assemblée nationale. Les règlements prévoyaient pourtant l'approbation d'une participation égale. La conseillère en matière d'égalité entre les sexes de l'ATNUTO a conduit, en collaboration avec UNIFEM, un programme de formation de 145 futures candidates pour les préparer aux élections à l'Assemblée constituante. Les ateliers ont aidé les femmes à se décider en connaissance de cause à se lancer dans la campagne électorale et ont informé les futures candidates au sujet des élections et de l'importance de la participation des femmes à celles-ci, en tant que candidates comme en tant qu'électrices. Les femmes qui envisageaient de se porter candidates ont reçu une formation supplémentaire grâce à d'autres organismes, axée sur la conduite de campagnes électorales. Sur les participantes aux ateliers, 26 se sont inscrites comme candidates et l'une d'elles a remporté un siège à l'Assemblée constituante. Avant l'élection, un comité politique féminin a été créé, regroupant de nombreuses participantes aux programmes de formation qui avaient décidé de ne pas se porter candidates. Ce groupe a fait campagne dans plusieurs districts en faveur de toutes les candidates. Dans le district de Same, 10 femmes ont constitué un groupe d'éducation civique à l'intention des électrices. Le groupe d'observatrices du Timor oriental a été constitué avec l'appui de la Fondation Asie et il regroupe 10 des femmes formées au

cours des ateliers. Certaines des participantes à la formation sont par ailleurs devenues observatrices officielles de la Commission électorale indépendante⁵.

3. Les organisations féminines locales sont souvent les entités les mieux placées pour lancer des programmes et définir les priorités de leurs communautés. Les soutenir dans leur action peut être un moyen pratique et efficace d'atteindre rapidement les communautés, les réfugiés et les déplacés.

En cas de guerre, la destruction et l'effondrement des services sociaux poussent bien souvent les femmes des communautés à combler le vide et à créer des réseaux et organisations pour distribuer des secours, assurer des services d'éducation et répondre à d'autres besoins élémentaires. Ces organisations connaissent généralement très bien leurs communautés et en comprennent les principales préoccupations ainsi que les besoins et priorités. Après la guerre, elles sont souvent les mieux placées pour s'occuper des déplacés et des habitants des zones rurales. Étant donné que leur personnel est local, elles ont la confiance des communautés, si bien qu'elles constituent le moyen le plus efficace d'atteindre les plus nécessiteux au moment le plus critique. En outre, en soutenant l'action autochtone, on peut intégrer les programmes dans les communautés et en assurer l'appropriation locale, ce qui à terme est un gage de durabilité.

Que faire?

- Consulter activement les groupements et réseaux de femmes dans les zones touchées par la guerre. Il existe de nombreuses organisations internationales (comme par exemple Women Waging Peace, Peacewomen.org, International Alert, Women's Commission on Refugee Women and Children) qui peuvent

renseigner sur les moyens de contacter les groupements féminins communautaires dans toutes les zones de conflit.

- Entreprendre avec des organisations locales la planification, l'exécution et l'évaluation de programmes.
- Recruter du personnel local (des femmes) pour exécuter des projets pour le compte du PNUD, ce qui permet non seulement de renforcer leurs capacités de mener des actions à long terme, mais aussi offre au PNUD un accès direct aux femmes des communautés pendant toute la période de relèvement.
- Constituer et renforcer les capacités des organisations locales en les dotant de ressources, en leur offrant des programmes de formation et en leur fournissant un appui en personnel de façon qu'elles puissent assurer durablement les services nécessaires.
- Les mécanismes nationaux étant bien souvent affaiblis après les conflits et les organisations de la société civile (bien souvent des groupements féminins) étant les principaux prestataires de services, soutenir la création de forums de la société civile. Les ONG peuvent fournir des compétences et disposent fréquemment de réseaux pouvant accéder aux zones rurales; elles peuvent être des partenaires utiles des pouvoirs publics dans la formulation de politiques et la coordination des actions avec les différents ministères dans différents domaines tels que les soins de santé, l'éducation et la protection sociale.

Exemple

Le génocide de 1994 a détruit les infrastructures et le tissu social du Rwanda. Le génocide a fait des milliers de veuves, orphelins, victimes de viol, handicapés et estropiés et enfants du viol. Les Rwandais de la diaspora rentrant au pays étaient en désaccord avec ceux qui avaient vécu le génocide. Quelque 70 % de la population était composée de femmes, mais il y avait de

profonds conflits et de vives tensions entre les personnes rentrant au pays et les survivants, entre Hutus et Tutsis et entre l'élite et les pauvres. Mais les femmes se sont regroupées, unies par leur détresse commune et leurs besoins communs. Elles ont constitué de petits groupes et organisations pour s'attaquer à toute une série de problèmes et notamment les besoins d'ordre politique, économique et social ainsi que les droits des femmes. Elles ont fondé "Profemme", une organisation cadre représentant les voix des Rwandaises.

Le rôle vital que Profemme pouvait jouer et les contributions qu'elle pouvait apporter au relèvement n'ont pas échappé au PNUD. Il a soutenu les membres de l'organisation en les aidant à renforcer les capacités, à axer l'aide au développement sur les femmes et à infléchir les politiques et programmes nationaux. L'une des grandes réussites de cette collaboration a été la reconnaissance des droits des femmes à la propriété. Auparavant, les Rwandaises ne pouvaient hériter aucun bien, foncier ou autre, en vertu du droit coutumier. Ainsi, des milliers de veuves de guerre s'étaient retrouvées privées de la propriété légale des biens fonciers et immeubles de leurs maris ou parents.

Une autre grande réussite a été la campagne de Profemme "Action pour la paix" qui a regroupé de nombreux projets. Dans le cadre de cette campagne, des groupements de femmes ont construit des villages de paix au Rwanda, où elles ont offert un logement aux orphelins, aux survivants du génocide ainsi qu'à des déplacés d'autres régions. Elles ont fait campagne avec succès en faveur de la tolérance et de la coexistence.

En offrant un appui à Profemme, le PNUD a non seulement contribué à autonomiser les femmes et à leur permettre de mieux se faire entendre sur la scène nationale, il a également aidé à renforcer leur relèvement physique et à faire en sorte que les groupes les plus vulnérables de la société bénéficient

eux aussi des programmes d'aide internationale.

Exemple

Au Mali, le PNUD s'est associé efficacement avec différents groupes de la société civile pour mettre un terme à la violence et favoriser la paix. Considérant le rôle vital que les femmes jouent dans la société ouest-africaine et compte tenu du respect qu'elles inspirent de toutes parts, le PNUD a soutenu les associations féminines locales dans les initiatives de réconciliation nationale, ainsi que dans leurs médiations entre les différentes parties au conflit. Des représentants du Mouvement national des femmes pour la paix et l'unité ont joué un rôle de médiation entre les personnalités politiques et militaires, assurant la liaison avec la communauté internationale. Elles ont effectué des missions de sensibilisation dans les zones de conflit afin d'humaniser les répercussions de la guerre et de mieux faire connaître les victimes. Lors d'un sommet régional, elles ont obtenu un moratoire sur les armes qui a conduit au mouvement national de destruction des armes. La cérémonie des "flammas de la paix" a été un élément moteur de la destruction des armes légères⁶.

4. La coordination avec d'autres organismes du système des Nations Unies et autres peut contribuer à intégrer une perspective sexospécifique dans tous les aspects des activités de redressement après les conflits.

Le règlement des conflits et le relèvement après les conflits sont par définition des tâches complexes. On s'accorde généralement à penser que si l'on veut éviter les doubles emplois et combler les lacunes, il importe d'assurer une bonne coordination entre les organismes internationaux et les institutions locales qui mènent des activités de relèvement après les conflits. De même, si l'on veut que les perspectives sexospécifiques et les femmes soient intégrées dans tous les aspects de cette

tâche, une bonne coordination et une bonne collaboration entre les organismes sont indispensables. Si un seul organisme milite en faveur des droits des femmes ou de l'intégration d'une perspective sexospécifique, l'un ou l'autre élément risque davantage d'être relégué au second plan ou être confiné à des questions spécifiques, au lieu d'être intégré dans l'ensemble.

Que faire

- Présenter les dirigeantes féminines locales appartenant à la société civile et au monde politique aux représentants des organisations internationales. Le PNUD et les organismes des Nations Unies peuvent jouer un rôle vital en favorisant l'intégration d'une perspective sexospécifique dans tous les domaines d'activité et en facilitant un partenariat plus étroit entre les ONG féminines locales et la communauté internationale.
- Établir un forum de la société civile traitant immédiatement avec les pouvoirs publics (pouvoir de transition) pour aider à définir les priorités, les politiques, les capacités existantes et entreprendre la mise en oeuvre.
- Constituer un réseau sur l'égalité entre les sexes regroupant des agents de chaque organisme, spécialistes et responsables de l'intégration d'une perspective sexospécifique, afin d'assurer un échange régulier d'information.
- S'inspirer des instruments existants (par exemple la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et le Programme d'action de Beijing) pour articuler les droits et la participation des femmes).

Exemple

Pendant les négociations de paix sur le Burundi, des organismes des Nations Unies, dont UNIFEM, le PNUD et le Département des opérations de maintien de la paix se sont associés à la fondation

Mwalimu Nyerere pour organiser la première Conférence pluri-partite des femmes burundaises pour la paix. UNIFEM a réuni des spécialistes du Guatemala, d'Afrique du Sud, d'Érythrée et d'ailleurs pour apporter une dimension sexospécifique aux différents problèmes et notamment le relèvement après les conflits, la réinstallation et la réinsertion des réfugiés, les droits fonciers et en matière d'héritage, ainsi que la réforme judiciaire et la réforme de l'État. Ainsi, plus de 50 Burundaises ont présenté une perspective commune pour la paix et la réconciliation à l'ancien Président Nelson Mandela, médiateur des négociations, et 19 de leurs recommandations ont été incluses dans l'accord de paix final.

Exemple

Les organismes des Nations Unies présents en Afghanistan ont cherché à mettre en avant et intégrer une perspective sexospécifique et l'habilitation des femmes dans certains aspects de leurs activités. Grâce à la création d'un réseau rassemblant leurs spécialistes de la problématique hommes-femmes (agents de coordination), les différents organismes ont réussi à améliorer les échanges d'informations, à coordonner la planification et à encourager la participation des femmes. Malgré les problèmes de sécurité, la crise humanitaire et le manque de ressources, 200 femmes étaient présentes en juin 2002 lors de l'assemblée de la Loya Jirga (conseil des anciens). Le Ministère de la condition féminine fonctionne, la Commission judiciaire de la constitution compte deux femmes parmi ses membres et c'est une femme qui est à la tête du Ministère de la santé. À Kaboul, des femmes ont lancé des journaux, des associations et des ONG. On prend de plus en plus en compte les besoins des femmes dans les zones rurales et les villes de province. Les Afghans (hommes et femmes) employés par l'ONU et d'autres institutions internationales sont encore trop peu nombreux, mais la présence d'une Afghane parmi les effectifs de la Mission des Nations Unies a été un élément déterminant pour rencontrer et consulter des femmes et des dirigeants de communauté dans

l'ensemble du pays afin de comprendre leurs besoins et de demander leur avis au sujet de la condition de la femme. Contrairement à de nombreuses idées reçues, l'éducation des filles et des femmes et la participation des femmes à la prise des décisions suscitent l'enthousiasme général⁷.

5. UNIFEM dispose dans une large mesure des compétences et de l'expérience requises dans ce domaine, mais ses projets sont bien souvent de taille modeste, parce qu'il manque de moyens opérationnels. Un resserrement du partenariat sur le terrain entre le PNUD et UNIFEM permettrait certainement d'élargir les réussites d'UNIFEM et de systématiser l'échange interrégional des enseignements tirés.

Principal agent de développement de la femme dans le système des Nations Unies, UNIFEM a innové dans le domaine de l'habilitation des femmes et de l'intégration générale de perspectives sexospécifiques dans les politiques et programmes. UNIFEM est conscient que cette intégration exige une collaboration efficace et un partenariat avec toute une série d'acteurs afin de définir les chances, fixer les priorités, mettre les ressources en commun, partager les compétences et renforcer les capacités locales.

De par sa petite taille au sein des Nations Unies, UNIFEM peut faire preuve de souplesse et peut s'associer avec des groupes de la société civile et lancer des projets pilotes dans toute une série de domaines, dont les conflits, la paix et la sécurité. Depuis la fin des années 80, UNIFEM s'est spécialisé dans l'intégration du souci de l'égalité entre hommes et femmes dans les mécanismes multilatéraux en collaborant avec les autres organismes des Nations Unies, tout en sensibilisant les instances multilatérales aux perspectives des femmes et des groupements féminins. UNIFEM n'a pas ménagé ses efforts, avec le PNUD et l'UNFPA ainsi qu'avec les pouvoirs

publics et les ONG de plus de 20 pays pour soutenir l'élaboration de plans d'action nationaux pour l'application du Programme d'action de Beijing.

UNIFEM a par ailleurs joué un rôle vital en appelant l'attention et en faisant porter son action sur les besoins des femmes dans les régions dévastées par la guerre et en encourageant l'application de la résolution 1325 du Conseil de sécurité. Il s'est doté de compétences dans un large éventail de questions liées au redressement après les conflits. Toutefois, UNIFEM n'a pas les moyens d'exécuter de vastes projets ou d'étendre ses réussites. Le PNUD en revanche est doté de ces capacités. De surcroît, les deux entités ont toujours collaboré utilement dans les situations d'après-conflit. Grâce à une collaboration plus approfondie, et notamment le renforcement de l'échange d'information et les évaluations conjointes, le PNUD pourrait faire fond sur cette expérience et systématiser l'intégration de perspectives sexospécifiques dans tous les aspects des activités menées après les conflits.

Que faire?

- Évaluer et documenter les descriptions et enseignements tirés de projets menés conjointement avec UNIFEM pour les communiquer à l'ensemble du personnel du PNUD dans le monde entier.
- Assurer une coordination régulière avec UNIFEM au siège et sur le terrain afin d'intégrer ses compétences et connaissances dès le début de la planification.
- Faire appel au personnel et aux spécialistes d'UNIFEM pour qu'ils participent aux missions d'évaluation du Bureau de la prévention des crises et du relèvement (BPCR) ainsi qu'à la planification, à l'exécution et à l'évaluation des programmes du PNUD et du BPCR.

- Soutenir UNIFEM dans l'exécution de projets pilotes et élaborer des mécanismes afin d'exploiter les succès.

Exemple

En Albanie, la participation communautaire a été un élément clef du programme du PNUD "Développement contre microdésarmement". Le PNUD a travaillé en étroite collaboration avec UNIFEM pour encourager la participation active des femmes à l'opération de désarmement de la population. Ils se sont attaqués aux problèmes et préoccupations spécifiques que soulève la présence d'armes pour les femmes en organisant une campagne de sensibilisation et des ateliers de renforcement des capacités à l'intention des ONG féminines et d'autres organisations communautaires féminines. En organisant des conférences et manifestations locales, ils ont engagé le public à éliminer les armes et ont parrainé des concours de tapisserie sous un slogan vantant la qualité de la vie sans armes⁸.

Grâce au projet, dans les villes d'Elbasan et de Diber où le projet a été exécuté, quelque 7 000 armes et 300 tonnes de munitions ont été rassemblées. Selon une enquête effectuée par un institut indépendant sur le projet d'UNIFEM/PNUD "Femmes et désarmement", 61 % des enquêtés estimaient que les femmes avaient pesé dans la décision de leur foyer de renoncer volontairement à leurs armes et munitions illégales. Les enquêtes d'UNIFEM ont montré que les femmes jouaient un rôle capital en convaincant les membres de leurs familles de remettre les armes pour améliorer leurs conditions de vie, non seulement sur le plan économique mais aussi sur le plan social. La police albanaise a déclaré avoir reçu un appui vigoureux de la part des femmes pendant la collecte des armes⁹.

Une autre enquête, effectuée par la Ligue des journalistes albanaises, a établi que 65 % (Elbasan) et 62 % (Diber) des personnes interrogées étaient d'avis que les femmes pouvaient jouer un rôle dans le désarmement dans les zones couvertes par

le projet d'UNIFEM/PNUD, contre seulement 47 à 52 % respectivement dans trois autres municipalités non touchées par le projet. Quelque 200 femmes participant au volet formation du projet se sont rendues dans d'autres municipalités et villages pour faire campagne en faveur du désarmement¹⁰.

6. Les projets concernant les microentreprises ne suffisent pas à assurer l'habilitation des femmes. Il convient d'élaborer une approche globale pour intégrer le souci d'égalité entre les sexes et habiliter les femmes.

Dans la majorité des cas, les projets visant à habiliter les femmes sont de modestes initiatives de microentreprises. Ils sont certes nécessaires pour permettre aux femmes d'entrer dans le monde de l'économie, mais ils ne suffisent pas à assurer leur rôle économique de manière durable ni à s'attaquer au large éventail de problèmes auxquels se heurtent les femmes. Il convient d'élaborer une approche globale combinant l'allègement immédiat et la viabilité et la croissance à long terme, et qui ne confine pas la participation des femmes à des initiatives de faible envergure, mais assure leur promotion au niveau socioéconomique ainsi qu'en matière de sécurité et de gouvernance, au niveau local et au niveau national. Il importe également de soutenir les réseaux féminins locaux de façon que leurs actions puissent se poursuivre en l'absence de la communauté internationale.

Que faire?

- Apprendre à connaître la nature des relations entre les sexes et de leur interdépendance dans toutes les sociétés. Éviter les a priori au sujet de normes culturelles apparentes et s'entretenir plutôt avec les femmes et les hommes au sujet de leurs capacités et de leurs rôles pour ce qui est des conséquences de la guerre, et dégager l'unanimité entre toutes les parties au

sujet des avantages qu'il y a à soutenir les femmes.

- Trouver des solutions originales de façon que les femmes profitent également du large éventail de projets de reconstruction mis en place. Par exemple, s'il s'agit de construire des routes, les femmes peuvent être chargées de la restauration, elles peuvent être disposées à conduire des camions ou encore être formées à des tâches administratives.
- Veiller à ce que des structures législatives (protection légale et sécuritaire) soutiennent la participation durable des femmes à des programmes de microentreprise.
- Soutenir des campagnes de sensibilisation dans les médias au sujet des répercussions de la guerre sur les femmes et de l'importance de leur rôle dans le relèvement après les conflits.

Exemple :

USAID a parrainé le projet Stratégies, formation et plaidoyer pour la réconciliation (STAR) en Croatie, Bosnie-Herzégovine et Macédoine. Le réseau STAR est conçu pour soutenir le rôle politique et la démarginalisation économique des femmes. Il rassemble des femmes appartenant à différents groupes ethniques pour qu'elles puissent communiquer, examiner les questions communautaires et rechercher des solutions aux conflits. Le projet vise à instaurer la tolérance par la communication et à permettre aux femmes de prendre en main la reconstruction de la société civile. Depuis sa création en 1994, le réseau STAR a offert encouragement, assistance technique et formation, sur la base essentiellement des compétences régionales, ainsi qu'une aide financière à plus de 150 ONG féminines soutenant les valeurs multiethniques qui oeuvrent au changement social dans la démocratie. L'accent est mis sur des stratégies et solutions régionales propres à développer le pouvoir économique et politique des femmes

par des ateliers, forums, échanges et campagnes communes. Les objectifs du programme consistent à amener les femmes à jouer un rôle efficace dans les domaines du plaidoyer, de la prise des décisions et des fonctions officielles en collaborant au-delà des différences ethniques et politiques pour consolider la paix dans la région. Le programme du réseau STAR est organisé par un comité consultatif régional composé de femmes des six entités représentant les ONG, le monde des affaires et le secteur public¹¹.

Exemple

Au Kosovo, en 1999, l'organisme norvégien d'assistance Norwegian People's Aid (NPA) a mis sur pied un programme de déminage axé sur le renforcement des capacités locales. Conformément à ses principes, environ 50 % des personnes formées et recrutées étaient des femmes. Quelque 70 femmes ont participé à un programme de formation de cinq semaines à Pec, en Yougoslavie, au cours duquel, selon la coutume scandinave, elles ont pu amener leurs enfants. Elles reçoivent un salaire mensuel de 423 dollars, ce qui n'est pas négligeable dans une province où deux personnes sur trois sont sans emploi. Les femmes opèrent actuellement sur le terrain et commandent souvent une brigade. Les équipes de sensibilisation au danger des mines et de liaison avec les communautés ont aussi recruté des femmes et travaillent dans les centres communautaires et les centres de jeunes pour favoriser la sensibilisation à la problématique hommes-femmes et former des garçons et des filles. Des équipes chargées de rassembler et de diffuser des informations ont fait en sorte que les données soient sexospécifiques et ont encouragé les femmes à aider à définir les priorités en matière de déminage. Les activités de déminage, éprouvantes pour les nerfs, ont fait beaucoup pour améliorer la condition et le respect de soi des femmes.

7. Assurer régulièrement une formation à la problématique hommes-femmes à l'intention du personnel et des consultants en présentant des perspectives générales, les instruments disponibles et les enseignements tirés, tout en présentant une étude des relations entre hommes et femmes propre à chaque zone de conflit.

Compte tenu de la complexité des relations entre hommes et femmes dans les différentes zones de conflit, il importe d'assurer une formation spécifique au personnel chargé des aspects du relèvement après un conflit. Il est également utile de mettre en avant des solutions concrètes permettant d'intégrer les questions sexospécifiques au domaine des programmes et de prévoir des séminaires de recyclage sur l'utilisation de listes récapitulatives d'indicateurs et de mécanismes d'information permettant d'intégrer une perspective sexospécifique dans l'analyse au lieu de l'isoler ou de l'ignorer.

Des modules de formation ont été mis au point à l'intention du personnel de maintien de la paix, mais il est tout aussi important de s'occuper du personnel civil appelé à rester plus longtemps dans la région.

Que faire?

- Adapter la formation aux différents niveaux du personnel du PNUD et veiller à ce que tous participent (au siège et sur le terrain).
- Inviter des spécialistes de la problématique hommes-femmes spécialisés dans la gouvernance, la législation et la sécurité, à conduire des séminaires et ateliers.

- Organiser des ateliers de formation aux sexospécificités dans le pays, en invitant des experts locaux à exposer l'impact de la guerre sur les relations entre les sexes ainsi que sur les hommes et les femmes.
- Dresser l'inventaire des options possibles pour inclure les femmes et intégrer une perspective sexospécifique à l'intention du personnel chargé des programmes et du personnel de direction.

Exemple

En octobre 2002, le Bureau du PNUD de la prévention des crises et du relèvement a organisé un cours de formation de trois jours à l'intention de 60 responsables italiens du maintien de la paix. Ce cours a été conçu en étroite collaboration avec les conseillers pour les questions sexospécifiques du Département des opérations de maintien de la paix. Il visait à réorienter les activités à partir d'interventions essentiellement humanitaires dans le sens d'une plus grande participation, en faisant participer activement les communautés locales. D'emblée, l'accent était mis sur l'équilibre entre les sexes dans la reconstruction et le développement, et les participants ont été informés au sujet des résolutions pertinentes de l'ONU concernant les droits de l'homme, les femmes, la paix et la sécurité. Les évaluations de ce cours se sont révélées extrêmement positives, la plupart des participants (90 %) estimant que les thèmes examinés étaient "excellents". Vu le rang élevé des participants, il y a de fortes chances que les connaissances qu'ils ont acquises aient un effet multiplicateur sur leurs activités sur le terrain. La collaboration avec le Département des opérations de maintien de la paix a été excellente, surtout pour ce qui est de la définition de scénarios de consolidation de la paix et de développement durable.

Exemple

Le Department for International Development (DFID – Coopération britannique) et l'Agence canadienne de développement international (ACDI) ont mis au point un cours de formation sur la problématique hommes-femmes et le maintien de la paix, composé

de huit modules, dont un module sur la problématique hommes-femmes et les situations d'après conflit. Les informations et ressources peuvent être consultées en ligne, des documents ayant été élaborés à l'intention des formateurs et des participants. Le cours s'adresse au personnel de maintien de la paix et au personnel civil opérant dans les zones de conflit.

¹ Le terme sexospécificité s'applique aux identités sociales (à distinguer des identités biologiques) des hommes et des femmes dans les sociétés. Ainsi, différences entre les sexes n'est pas synonyme de différences sexuelles (comme par exemple le fait que les femmes peuvent procréer). Des rôles sexospécifiques sont attribués aux hommes et aux femmes au début de la socialisation. Ils recouvrent les domaines public et privé, sont propres à une culture donnée à un moment donné, sont déterminés par d'autres formes de différenciation telles que race, appartenance ethnique et classe, et peuvent évoluer dans des contextes sociopolitiques et économiques différents à l'intérieur de toute société donnée. On trouvera une définition plus complète à l'adresse suivante :

<http://www.worldbank.org/gender/module/overview>.

² Pour le PNUD, l'intégration d'une perspective sexospécifique signifie tenir compte des préoccupations liées au sexe dans toutes les activités concernant les politiques, les programmes, l'administration et les finances et dans les procédures organisationnelles, contribuant ainsi à une transformation profonde de l'organisation sociale.

³ Ibid.

⁴ Cité dans Keith B. Richburg, dans *Talks on Afghan Future, Women Aren't Present, Many Fear Exclusion Could Prevent Creation of a Fair Government*, Washington Post Foreign Service, 25 novembre 2001.

⁵ Cité dans UNIFEM at Work around the World, disponible à l'adresse suivante :

http://www.unifem.undp.org/governance/gov_pax_projects.pdf.

⁶ M. Maiga, *Joining in Collecting Small Arms: The Mali Experience*, dans S. Naraghi Anderlini et R. Manchanda. *Women, Violent Conflict and Peacebuilding: Global Perspectives* (Londres, International Alert, 1999).

⁷ Communication directe avec un spécialiste des questions politiques de la Mission d'assistance des Nations Unies Afghanistan.

⁸ Pour tout complément d'information, aller à :
http://www.bicc.de/weapons/events/unconf/works_hop_texts/workshop_kushti.html.

⁹ Cité dans <http://www.unifem.undp.org/newsroom/currents/curr0102.htm>.

¹⁰ Correspondance personnelle avec un membre du personnel d'UNIFEM.

¹¹ Pour tout complément d'information, aller à :
<http://www.usaid.gov/wid/pubs/postconflict97.htm>
, et <http://www.worldlearning.org/pidt/wlp.html>.

Références

Sources du PNUD

Évaluations

- PNUD. UNDP Strategy for Addressing Small Arms Availability and Proliferation in the Great Lakes Region of Africa.
- PNUD. Support To Human Security in Kosovo (YUG/01/010).
- PNUD. Consolidation of the Rule of Law in Haiti in the Context of the Post-MICAH Transition Phase. Février 2001.
- PNUD. SEESAC Progress Report: Achievements in May-August 2002.
- PNUD. Lessons Learning in Crisis and Post Conflict Situations: The Role of UNDP in Reintegration and Reconstruction Programmes. 2002.
- PNUD. Post-Conflict Assistance of the Government of Japan Through UNDP in Kosovo and East Timor. 2002.
- PNUD. Meeting the Challenge: the role of UNDP in crisis, post-conflict and recovery situations, 2000-2003. Conseil d'administration du PNUD et de l'UNFPA. DP/2000/18. 2000.
- UNIFEM (2002), Women, War and Peace, évaluation effectuée par des spécialistes indépendants. Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, New York.

Rapports

- PNUD (2001) Gender Approaches In Conflict And Post-Conflict Situations.
<http://www.who.int/disasters/repo/8479.pdf>
- PNUD. Learning from Experience for Afghanistan. Report on Afghanistan Programming Workshops. Février 2002.
- PNUD, Gender in UNDP: Challenges and Lessons Learned from Recovery to Transition, Workshop Report Octobre 2002
- PNUD. Mainstreaming Conflict Prevention in UN system Analysis and Development Programming. Octobre 2001.

Autres sources

- Ahern, P., P. Nuti et J.M. Masterson. (2000). Promoting gender equity in the Democratic process: Women's paths to political participation and Decision-making. Washington, DC: International Center for Research on Women.
<http://www.icrw.org/docs/GCSLsynthesispaper.pdf>
- Anderlini, S.N. (2000a). *The A-B-C to UN Security Council Resolution 1325 on Women Peace and Security*. <http://www.peacewomen.org/un/sc/ABC1325.html>
- Anderlini, S.N. (2000b). *Women at the Peace table: Making a difference*. New York, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme.
- Baldwin, H. et C. Newbury. (1999). An evaluation of USAID/OTI's Women in Transition Initiative in Rwanda. Washington, USAID. http://www.dec.org/pdf_docs/PDABS264.pdf
- Bennett, O., J. Bexley et K. Warnock, (dirs. de publ.), 1995, Arms To Fight; Arms To Protect: Women Speak Out About Conflict, PANOS, Londres.
- Byrne, B., 1995, Gender, Conflict and Development, Volumes I, II: BRIDGE Report No. 34, 35 IDS Sussex (R.-U.).
- Colletta, N.J. et M.L. Cullen. (2000). The Nexus Between Violent Conflict, Social Capital And Social Cohesion: Case Studies From Cambodia And Rwanda. *Social Capital Initiative*. Document de travail N°23, Banque mondiale, Washington.
- Commission européenne. Résolution du Conseil sur les armes légères. 1999.
- Date-Bah E., M. Walsh *et al.* Gender And Armed Conflicts: Challenges for Decent Work, Gender Equity and Peace Building Agendas and Programmes. Genève, OIT.
<http://www.ilo.org/public/english/employment/recon/crisis/publ/wp2.htm>
- Department for International Development (DFID, R.-U.), Ministère canadien des affaires étrangères. Gender and peacekeeping course.
<http://www.dfait-maeci.gc.ca/genderandpeacekeeping/menu-e.asp>

- El-Bushra, J. et E. Piza Lopez, 1993, 'Development In Conflict: The Gender Dimension,' Rapport d'un atelier AGRA d'Oxfam tenu à Pattaya (Thaïlande), 1^{er} au 4 février, Oxfam R.-U.I, ACORD
- Greenberg, M.E. (1999b). Learning From Experience: Lessons From Integrating Gender Into Democracy And Governance Training. Washington, WidTech. Téléchargé le 19 mai 2002 du site Web de WidTech : http://www.widtech.org/Publications/G_Dem_Learning.pdf
- Kumar, K. (2001). Women And Women's Organizations In Post-Conflict Societies. USAID Program and Operations Assessment Report 28. Washington, Center for Development Information and Evaluation, USAID. <http://www.genderreach.com/pdfs/Krishna%27s%20Final%20Synthesis.pdf>
- Kumar, K. (dir. de publ., 2001). Women And Civil War: Impact, Organizations, And Action. Boulder (É.-U.), Lynne Rienner Publishers.
- Luciak, I.A. (2001). After The Revolution: Gender And Democracy In El Salvador, Nicaragua, And Guatemala. Baltimore (É.-U.), The Johns Hopkins University Press.
- Manchanda, R. (dir. de publ., 2001). Women, War and Peace in South Asia, From Victimhood to Agency. New Delhi, Sage Publications.
- Mazurana, D.E. et S.R. McKay. (1999). Women & Peacebuilding. Essays On Human Rights And Democratic Development, 8. Montréal (Canada), Centre international des droits de la personne et du développement démocratique.
- Nations Unies, Département des affaires de désarmement, 2001a. Women's Advocacy For Peace And Disarmament: A Long History. Note d'information N°2. <http://www.un.org/Depts/dda/gender/note2.pdf>
- Nations Unies, Département des affaires de désarmement, 2001b. Gender Perspectives On Disarmament, Demobilization And Reintegration (DDR). Note d'information N°4. <http://www.un.org/Depts/dda/gender/note4.pdf>
- Nations Unies, Département des affaires de désarmement, 2001a. Gender Perspectives On Disarmament And Development. Note d'information N°6. <http://www.un.org/Depts/dda/gender/note6.pdf>
- Nations Unies, (2002). Les femmes, la paix et la sécurité, étude présentée par le Secrétaire général suite à la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, New York.
- Nations Unies. Rapport annuel du Secrétaire général sur les centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique. 2001.
- Nations Unies, Comité permanent interinstitutions. Growing the Sheltering Tree – Protecting Rights through Humanitarian Action: Programmes and Practices Gathered From The Field. 2002.
- Nations Unies. Harnessing Institutional Capacities in Support of the Disarmament, Demobilization and Reintegration of Former Combatants. ECHA. 2000.
- Nations Unies. "Small Arms, big Problems" par Kofi Anan – Conférence des Nations Unies sur la prolifération des armes légères et des armes portatives dans tout leurs aspects. 9 au 20 juillet 2001.
- Nations Unies. Rapport entre désarmement et développement. Document A/53/206. 1998.
- Nations Unies. Humanitarianism Under Threat: The Humanitarian Impacts of Small Arms and Light Weapons. Comité permanent interinstitutions. Juillet 2001.
- Nations Unies. Le rôle des opérations de maintien de la paix des Nations Unies dans le désarmement, la démobilisation et la réinsertion. Rapport du Secrétaire général. Février 2000. S/2000/101.
- OIT, Gender Guidelines for Employment and Skills Training in Conflict-Affected Countries. <http://www.ilo.org/public/english/employment/recon/crisis/papers/gender.htm>
- Ollapally, D.M. (2001). Engendering Real Security: Moving beyond theory to policy. *Women's Policy Journal of Harvard*, 1. PROWID. (1998). After the peace: Women in Post-conflict Reconstruction. Bulletin d'information. <http://www.icrw.org/docs/postconflictinfobulletin.pdf>
- Project Ploughshares. Security Sector Reform and the Demand for Small Arms and Light Weapons. Ploughshares Briefing 01/7.
- Region of Africa, Somalia, Sierra Leone, Republic of Central Africa, El Salvador). A BCPR Report. 2002.
- Sorenson, B. (1998). Women and Post-conflict Reconstruction: Issues and sources. War-Torn Societies Project Occasional Paper 3. <http://www.unrisd.org/wsp/op3/toc.htm>
- USAID. Evaluation of Guatemala Demobilization and Incorporation Program. Janvier 1999.
- USAID. Rapport de septembre 2002 sur "The Falintil Reinsertion Assistance Program" (FRAP). 2002.

Women's Commission for Refugee Women and Children. (2001). You cannot dance if you cannot stand: A review of the Rwanda Women's Initiative and the UNHCR's Commitment to gender equality in post-conflict societies.

<http://www.womenscommission.org/reports/womenscommission-rwi-assessment.pdf>

Women in Development, USAID. (1999). Women's Political Participation: The Missing Half of Democracy. *Gender Matters Information Bulletin* 3. <http://www.usaid.gov/wid/pubs/ib3.htm>

Contacts

Fonds des Nations Unies pour l'enfance. <http://www.unicef.org>

Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. <http://www.unhcr.org>

Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. <http://www.unhchr.ch/>

Nations Unies, Département des affaires de désarmement. <http://disarmament.un.org/CAB>

Opérations de maintien de la paix des Nations Unies. <http://www.un.org/depts/dpko>

Organisation internationale pour les migrations (OIM). <http://www.iom.int/>

PNUD, Programme de réduction des armes légères. <http://www.undp.org/erd/smallarms>

La série *NOTIONS ESSENTIELLES* fait le résumé et la synthèse des principaux enseignements acquis et des recommandations faites par le PNUD et d'autres organismes de développement sur certains sujets. La publication est conçue pour donner aux bureaux de pays du PNUD et aux services de son siège un accès commode aux enseignements dégagés par les évaluations.

Bureau de l'évaluation
Programme des Nations Unies pour le développement
One United Nations Plaza
New York, NY 10017 (États-Unis)

Téléphone : +1 (212) 906 5095
Télécopie : +1 (212) 906 6008
Intranet : <http://intra.undp.org/eo>
Internet : <http://www.undp.org/eo>